



Opération Barkhane au Sahel

Macron conditionne la suite de l'opération à une "clarification" de la part des pays du Sahel



Éducation : Les syndicats projettent une nouvelle grève



SBM sur la crise sécuritaire au Sahel : « Les solutions vont se faire dans la durée »

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

Une	Opération Barkhane au Sahel : Macron conditionne la suite de l'opération à une « clarification » de la part des pays du Sahel	P.4
Brèves	Le PM Boubou Cissé sur le terrorisme : «Notre pays fait face à une situation qui a déjà trop duré...» Douane de Zégoua : Saisie de 5 kg d'or et de 200.000 euros ANPE, courant 2020 : Transformer les bonnes intentions en bonnes actions En un mot : La casse du siècle Nouveau programme économique et financier du Mali : Le FMI et le Mali sont parvenus à un accord préliminaire... André Bourgeot à propos de l'opération Takuba : "Ce n'est pas une intervention de cette nature qui va changer les choses" Appel téléphonique entre Manassa Danioko et le Pr Brehima Fomba : Quand la présidente de la Cour Constitutionnelle se fait humilier	P.10 P.10 P.11 P.11 P.12 P.12 P.13
Actualité	Éducation : Les syndicats projettent une nouvelle grève Communiqué de l'Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications / TIC et des Postes (AMRTP) : Baisse des tarifs de téléphonie mobile à partir du 1er novembre 2019, 81 F CFA pour les appels (voix) et 10 f CFA pour les SMS	P.15 P.16
Politique	IBK aux obsèques des 13 soldats : Présent par charité, marginalisé par méfiance ! Le Mali dans la torpeur : La Mamelle ensanglantée de la Mère-patrie SBM sur la crise sécuritaire au Sahel : « Les solutions vont se faire dans la durée » Arrestation du Maire Abba Niaré et autres : Ce que lui reproche le personnel de la Mairie de la Commune II	P.18 P.19 P.21 P.22
Culture & société	Historique de la fête du 31 décembre et du calendrier grégorien Nigeria: Il abandonne l'école pour épouser une fille de 16 ans	P.25 P.26
International	Burkina Faso/France : Regain de tension entre les deux pays ? Pour provocation à la haine contre les musulmans : Eric Zemmour définitivement condamné Sommet de l'Otan : Trump et Macron affichent plus que jamais leurs différends	P.27 P.28 P.29
Sport	Le mauvais procès du Djoliba AC au ministre Harouna Modibo Touré : C'est fini ! L'Etat ne financera plus les clubs ! Amical : Le Mali en Chine pour 3 matches	P.30 P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougue

P.11



P.19



P.22





Opération Barkhane au Sahel : Macron conditionne la suite de l'opération à une « clarification » de la part des pays du Sahel

Lors d'une conférence de presse à l'issue du sommet de l'OTAN, le président de la République a par ailleurs estimé qu'il n'y avait « pas de consensus possible » avec la Turquie sur la définition du terrorisme.

Le président de la République, Emmanuel Macron, a conditionné, mercredi 4 décembre, le maintien de l'opération « Barkhane » dans la bande sahélo-saharienne à une clarification des pays du G5 Sahel – Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad – en ce qui concerne la présence militaire de la France dans la région, sur fond de « mouvements antifrancs ».

« J'attends d'eux qu'ils clarifient et formalisent leurs demandes à l'égard de la France et de la communauté internationale », a déclaré le chef de l'Etat lors d'une conférence de presse donnée à l'issue d'un

sommet de l'OTAN, à Watford, près de Londres « Souhaitent-ils notre présence et ont-ils besoin de nous ? Je veux des réponses claires et assumées sur ces questions. »

« Une condition nécessaire »

« Je ne peux ni ne veux avoir des soldats français sur quelque sol du Sahel que ce soit à l'heure même que l'ambiguïté persiste à l'égard de mouvements antifrancs, parfois portée par des responsables politiques », a-t-il ajouté, trois jours après l'hommage national rendu à 13 soldats français tués dans un accident d'hélicoptères au Mali. « C'est la raison pour laquelle j'ai invité à Pau le 16 décembre prochain les cinq chefs d'Etat africains impliqués dans le G5

Sahel, pour pouvoir apporter des réponses précises sur ces points ; leurs réponses sont aujourd'hui une condition nécessaire à notre maintien », a-t-il poursuivi.

Ces propos du président de la République française ont provoqué des réactions, surtout des citoyens des pays du Sahel.

Alassane Touré un internaute malien a posté sur sa page facebook : « Aux chefs d'états du G5 d'assumer leur responsabilités. Ils seront comptables devant l'histoire et leurs populations. » quant à Ibrahima Ikassa Maiga, professeur à la Faculté de droit de Bamako, lui, il publie sur sa page facebook que « Macron, on sait que vous n'irez nulle part, car vos milliers de citoyens et d'entreprises vivent du Sahel! Commedia Dell'Arte!» Et Awa Sylla, l'épouse du sélectionneur national des aigles du Mali se demande-elle si « PAU : c'est invitation ou convocation. » Et Awa de poursuivre que « Sacrée France [🇫🇷] tu l'attends à gauche elle sort à droite. J'aime son esprit, sa mentalité et son sens de toujours vaincre. » Pour le moment, nous n'avons aucune réaction d'un des chefs d'Etat. Mais les réactions continuent de pleuvoir dans les réseaux sociaux. Ibrahima Boubacar Yoro Maiga, l'ancien secrétaire du Chef de



fil de l'opposition, Publie sur sa page facebook : «J'invite les chefs d'états à organiser un référendum pour demander au peuple du départ ou non de Barkhane avant le 16 Décembre.» Malick Konaté, un blogueur bien connu s'étonne de voir le président français inviter nos chefs d'Etats par voie de presse.

Quant à Maitre Mamadou I Konaté, l'ancien ministre de la justice du président Ibrahim Bou-bacar Keita, il cite le titre du journal français Le Parisien : « Opération Barkhane : Macron rappelle les chefs d'Etat africains à l'ordre - Le Parisien »

Une grande question s'impose : Nos chefs d'Etats répondront présents ou absents ?

La suite des événements nous permettra de répondre à cette question.

Donc, affaire à suivre



■ MOCTAR SOW

Elhadj Djimé Kanté



BadjiméKaNafiguia au Président Djoncounda

Bonjour Djoncounda,

C'est moi Badjimé. Je suis Malinké donc peux-tu toyer le jeune Soninké que tu es. Tu ne me connais pas et c'est pas grave. Moi je sais qui tu es et c'est suffisant.

Yugo, moi je fais parti des maliens qui ont beaucoup d'estimes pour ta personne. Ta proximité avec feu ta maman (notre Maman) et la tendresse avec laquelle tu la traitais ont forgé mon amour et mon respect pour toi. Je suis de ceux qui ont pleuré quand cette foule en colère s'en est prise à vous en 2012.

Vous aimez ce pays aucun doute. Vous êtes aujourd'hui le haut représentant du chef de l'Etat dans le Centre de notre si beau pays. Cette partie de notre territoire est en feu. Des familles entières ont été décimées. Des greniers et du bétail brûlés. Les Régions de Mopti et de Segou comptent des dizaines de milliers de déplacés aujourd'hui.

Le 07 décembre prochain, une soirée de salsa est organisée dans le jardin de l'hôtel de l'amitié. Il s'agira d'aller faire la fête. Certains des invités s'exclameront en ces termes : "Oh que la vie est belle". Tout cela se passera dans un pays en guerre comme l'a si souvent rappelé son excellence Ibrahim Boubacar Keita notre président de la République.

Mon cher Djoncounda, vous êtes le parain de cette soirée. Vous devriez danser ce soir là la Salsa. Vous ferrez des pas à gauches, des pas à droites, tournerez sur vous même pendant que des veuves et des orphelins devant leur petit écran de télévision vous observeront et ne diront rien.

Président Djoncounda, les maliens vous observent. Ne vas pas à cette soirée. Donne l'exemple car les Bamakois ne se comportent pas comme dans un pays en guerre. Ne danse pas pendant que tes enfants sous le drapeau national tombent sous les feux de l'ennemi. Certains peuvent faire certaines erreurs mais pas toi. Penses-y.

Allah kama n'y va pas.

PS: j'espère que tu as lu l'article de kouroukanfouga où il est clairement dit que Noumou te gossi ?

Ambassade des Etats-Unis au Mali



L'Ambassade des États-Unis au Mali a le plaisir de porter à la connaissance des candidats intéressés de l'ouverture de l'appel à candidature pour le programme d'échange culturelle intitulé « STUDY OF THE U.S. INSTITUTES FOR SCHOLARS AND SECONDARY EDUCATORS ». Ce programme de cinq et six semaines est destiné aux enseignants, censeurs ou conseillers pédagogiques, les professeurs, les chercheurs et d'autres professionnels de nationalité malienne. Ce voyage assez sélectif va exposer les participants au system américaine afin d'élargir leurs connaissances de la société et de la culture américaines. Vous êtes intéressés ? Merci de bien lire les

critères d'éligibilité et remplir le formulaire sur notre site web en cliquant sur ce lien: <https://ml.usembassy.gov/call-for-application-for-summer-s.../>

La date limite de soumission du formulaire en ligne est fixée au 10 janvier 2020. N'attendez plus ! Soumettez maintenant votre demande par e-mail uniquement à [bamako@scholarships@state.gov](mailto:bamako@scholarships.state.gov)

Ibrahim Ikassa Maïga



Macron en partant du Mali, vous déposerez vos Rebelles en Libye et France, comme vous les aviez apportés!

Commedia Dell'Arte!

Macron, si vous aviez laissé la Libye de Kadhafi en paix, nous vivrions en paix!

Commedia Dell'Arte!

Macron, on sait que vous n'irez nulle part, car vos milliers de citoyens et d'entreprises vivent du Sahel!

Commedia Dell'Arte!

Macron, si vous repartez avec tous les problèmes que vous avez créés au Mali, nous vivrions en paix!

Commedia Dell'Arte!

Baba Dakono



Il ne faut pas oublier, au cours des débats du 16 décembre à Pau, d'évoquer le rôle des millions d'euros payer en rançon aux GEV dans le cadre de la libération des otages. La clarification c'est dans les deux sens!

Touré Abdoul Karim



La cinglante lettre ouverte d'un journaliste #burkinabè au chef d'état-major de l'armée française : « On a enfin compris votre sale jeu »

Monsieur le chef d'état-major de l'armée française, Général François Lecointre, cette réaction aurait dû vous parvenir plutôt (je sais qu'elle vous parviendra), si je n'avais pas été en voyage au moment où vous débitiez vos mensonges sur RFI, dans la matinée du 29 novembre dernier, en réaction à une question relative à ce que vous osez qualifier d'accusations mensongères, mais qui, à la vérité, n'est que la vérité des plus véridiques qui puissent être.

Je vous dirai pourquoi, non pas avec des vœux pieux, comme vous n'avez pas eu honte de le faire, pour tenter de convaincre ceux qui vous écoutaient, mais avec des faits concrets, rien que des faits. J'étais entre deux vols ce matin-là quand j'ai écouté vos propos outrageusement insultants pour nos intelligences, nous autres africains qui en avons à présent mare de cette sinistre duplicité de la France,

et j'avais voulu réagir à chaud à ces insultes mais hélas, je n'étais pas dans les conditions pour le faire.

A présent j'y suis et je vous prie de bien vouloir tenir ce qui suit pour dit. Je m'excuse par avance auprès de tous ceux qui vont me lire, si le ton n'est pas aussi convenant, mais je n'ai pas jugé nécessaire de choisir un ton convenant parce que j'estime ne pas trop le devoir à celui qui estime ne pas m'en devoir.

Monsieur le chef d'état-major de l'armée française

A la question du journaliste concernant le fait qu'il existe de plus en plus d'Africains qui estiment que la présence française en Afrique, contrairement aux raisons officielles avancées, visent plutôt à faire main-basse sur les ressources des pays africains, notamment le pétrole, l'or et l'uranium, au nord Mali par exemple, vous n'avez pas pu cacher votre embarras. Vous avez cru pouvoir cacher l'embêtante réalité que pose cette question par des propos colériques :

«... Je ne supporte plus ces rumeurs, ces allégations et ces accusations mensongères qui font un mal absolument terrible et des ravages dans les opinions publiques des pays que nous voulons aider...

» J'en ris. Quel dédain ! Ainsi donc, la France qui n'a pas d'amis mais des intérêts à défendre (vous ne me direz pas que vous ignorez ce truisme), est subitement redevenue aussi débonnaire pour vouloir aider ceux qui l'ont aidée hier.

« Je ne supporte plus ces rumeurs, ces allégations et ces accusations mensongères qui font un mal absolument terrible et des ravages dans les opinions publiques des pays que nous voulons aider »

C'est très bien. Je vous le concède, si cela peut faire plaisir à vos propres oreilles et à celles de tous ceux qui sont de votre acabit. Pour vous, bien entendu, les Africains, ces gros paresseux, pas assez intelligents, demeurent toujours ces mêmes « bêtes de sommes » que vos arrière grands-parents ont asservi à volonté et qui ont été convoyés par milliers pour aller servir de chair à canon quand la France était menacée d'être éraflée de la carte du monde.

Et vous faites bien de le reconnaître quelque part. Vous poursuivez en disant que les armées françaises sont au Mali pour restaurer une situation dont dépend, à la fois votre sécurité, à vous français, « dont dépendent la sécurité et la stabilité de l'Europe, parce que c'est la sécurité de tout l'Afrique que ça aliène... ». Et vous ne vous arrêtez pas là :

« ...c'est un impératif qui me semble être ce qui sens-tend et oriente l'action de la France en permanence dans le monde, un impératif de respect de la dignité de l'homme et de respect des valeurs que porte la France. C'est le sens de notre engagement, c'est pour ça que je suis devenu militaire, c'est pour ça que nous, soldats français, sommes fiers de porter nos trois couleurs. Et quand j'entends des accusations comme celles-là, je trouve que c'est parfaitement injurieux, grave et dramatique », poursuivez-vous.

Vous ne décolérez décidément pas. Bien sûr que je comprends parfaitement votre désarroi. Aucun vilain n'aime qu'on indexe sa vilénie. Chez moi à Zoula, c'est dans le centre-ouest du Burkina, les vieux aiment dire que « la bouche qui parle oublie très souvent que les oreilles qui écoutent ont une cervelle ». Rarement, ou presque jamais j'n'ai vu ces vieux-là parler dans le vide. Ils savent toujours de quoi

ils parlent. Bref, venons-en aux faits.

Monsieur le chef d'état-major française,

Je ne passerai pas par quatre chemins pour vous dire que vos salamalects que vous avez cru bon de débiter ce jour-là sur les ondes de RFI ne valent que pour vous-même et pour ceux qui pensent comme vous. Peut-être aussi pour certains Africains qui veulent bien s'en accommoder. Pas pour la nouvelle génération consciente d'Africains. Et je suppose que du haut de votre grade de général de l'armée française, vous ne l'ignorez pas. Même si vous le feignez. Savez-vous pourquoi beaucoup de personnes qui vous ont écouté ce jour-là ont ri ? Vous avez pu certainement le constater dans les réactions sur les réseaux sociaux. Les « bêtes de sommes » d'hier sont en train de s'émanciper.

Le processus est désormais irréversible. Croyez-moi. Oui, ces « bêtes de sommes » dis-je, réfléchissent de plus en plus à présent et refusent de se laisser berner et duper désormais. Elles tiennent à prendre leur revanche sur l'histoire. Cette sombre histoire que vos grands parents leur ont imposée et que vous voulez perpétuer.

Elles vous disent désormais non ; elles ne peuvent plus croire à votre statut de bienfaiteur débonnaire, même quand vous jurez la main sur le cœur que vous êtes là pour les aider et les défendre. Savez-vous pourquoi ? Je vais vous le dire aujourd'hui: votre discours, à vous autres impérialistes français, n'a plus de prise sur elles.

« Ce jeu de duplicité vous a réussi des décennies durant. Vous en avez usé pour piller l'Afrique à satiété pour aller construire votre France qui est la seule chose qui vaille »

A leurs yeux, vous incarnez désormais parfaitement l'image du bouc qui se présente à la barre bien empiffré de farine, avec la bouche toute blanche de farine, et qui jure la main sur le cœur qu'il n'a jamais connu la couleur de la farine. Voilà votre réalité, vous autres impérialistes français. Ce jeu de duplicité vous a réussi des décennies durant. Vous en avez usé pour piller l'Afrique à satiété pour aller construire votre France qui est la seule chose qui vaille à vos yeux. Vous l'avez fait souvent même en nageant dans le sang de pauvres africains pour y arriver.

Voulez-vous des exemples ? Je vous en donne : vous rappelez-vous de la guerre du Biafra ? Vous rappelez-vous du rôle de vampire que la France y a joué ? Pendant que la diplomatie française officielle condamnait la volonté sécessionniste, la même France impérialiste, avec ses visées sur le pétrole nigérian, était dans l'ombre pour armer les rebelles sécessionnistes. La France impérialiste et son bras armé, la compagnie ELF, créée de toutes pièces pour siphonner le pétrole africain, ont convoyé nuitamment des armes pour aller armer la rébellion.

Ce n'est pas moi qui invente cette histoire. Je n'étais d'ailleurs pas encore né en son temps. Ce sont des faits constants. Et ce sont des français de bonne foi qui les rapportent. Même des officiels français d'alors l'attestent et le confirment. Il vous suffira de lire sur cette tragédie ou de visionner le documentaire fort éloquent à ce propos de Patrick Benquet, un autre français, pour voir le vampirisme français dans toute sa laideur.

Plus proche de nous, pendant la rébellion ivoirienne, même si cela

n'est pas encore suffisamment documenté comme dans le premier cas, on a encore vu la même France à l'œuvre. On est toujours mémoratif du jeu trouble de la France dans cette sale guerre. On a vu comment la même France n'a pas hésité à tirer sur des pauvres gens aux mains nues et à massacrer des populations entières, rien que pour parvenir à ses fins.

« On a vu comment la même France n'a pas hésité à tirer sur des pauvres gens aux mains nues et à massacrer des populations entières»

Monsieur le chef d'état-major française;

On a vu comment Blaise Compaoré, cet autre pantin aux mains de la même France, a convoyé des armes en dépit de l'embargo des Nations-unies, pour aller armer les rebelles ivoiriens, pour déstabiliser un régime démocratiquement élu. Oui, la même belle France, pays des droits de l'homme et des libertés s'est souillée dans cette saleté. Une fois encore, ce n'est pas moi qui l'invente.

Ce sont encore des faits constants. Et des rapports des Nations-unies l'attestent. Oui, le même Blaise Compaoré que vous connaissez très bien; ce sinistre homme qui a semé pendant longtemps la désolation dans son pays et dans de nombreux autres pays de la sous-région et au-delà. Cet homme que la même France avait placé et couvert jusqu'à la dernière minute de son pouvoir, avant de venir l'exfiltrer pour le sauver des mains de ses nombreuses victimes qui tiennent à lui demander des comptes.

Voulez-vous encore d'autres exemples ? Le cas libyen est aussi là, juste à côté, encore tout fumant. Avec les fallacieux prétextes avancés par la même France pour aller installer la chienlit dans ce paisible pays dont les habitants vivaient jusque-là dans un relatif paradis sur terre. Je pourrais multiplier ce genre d'exemples funestes, où la France est trempée jusqu'à la moelle, à l'infini. Oui votre belle France a nagé dans tous ces sales torrents de sang, rien que ses intérêts égoïstes.

Que croyez-vous, Monsieur le chef d'état-major ? Que malgré tout ça les africains resteront toujours ces idiots en masses amorphes et dociles que vous continuerez de manipuler à votre guise comme vous tentez de le faire dans cette interview ? Ce discours infantilisant que vous tentez de servir est le même qui était servi pendant que la France perpétrait le génocide biafraïse. C'est la lâche stratégie du « blaguer-tuer ».

On a vu dedans, pour parler comme les bramôgôs. Ça ne peut plus continuer. Non, cher monsieur. C'est fini. On a enfin compris votre sale jeu. Que dis-je ? Votre sale business. Le temps du réveil des africains a sonné. Tenez-le pour dit. Les africains ne se laisseront plus faire docilement. Ouvrez les yeux, cher monsieur. Apprenez à lire dans les signes du temps.

Ce qui s'est passé au Burkina Faso en 2014, avec votre pantin de service que vous avez dû sauver in extremis, et qui vous a certainement tous pris de court, n'est qu'un de ces signes. Et ça ira crescendo. Croyez-moi. Si vous n'y prenez garde, certains de vos soldats qui se croient en terrains conquis en terre africaine l'apprendront à leurs dépens un beau matin. Je m'arrêterai là pour l'instant.

Yacouba Ladji Bama

Moussa Nimaga / #Rezopanacom

Awa Sylla

Sacrée France tu l'attends à gauche elle sort à droite. J'aime son esprit, sa mentalité et son sens de toujours vaincre.



Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Koulouba, le 04 décembre 2019.

Le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, l'Ambassadeur Boubacar Gouro DIALL a reçu, ce mercredi 04 décembre, les copies figurées des lettres de créance de Mme Garcia Socarras LILIANA, Ambassadeur de Cuba au Mali.

Le Secrétaire Général a saisi cette occasion pour féliciter la Diplomate cubaine pour la confiance placée en elle par les autorités de son pays pour renforcer davantage l'axe Bamako - Cuba. Signalons que c'est la première fois que la conduite de la représentation Diplomatique de Cuba au Mali est confiée à une dame. Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



Malick Konate

Elle vient de faire ma soirée



Pourquoi inviter nos dirigeants par voie de presse ? Appelez-moi Salif KEITA svp

Faites comme Alpha Oumar KONARE epicetout.

Disons-nous la vérité hein qui doit clarifier sa position ? La France est là dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et chaque jour la situation se dégrade (kounou ka wissa ni biyé).

En plus, notre Boua Choco convoque son #DNI le 14 décembre... et vous voulez mélanger ça aussi kô 16 décembre. Boua afô itè epice-tout.

Ko c'est l'armée malienne qui ne veut pas aller à Kidal. Qui bloque qui ? On veut voir clair, cette histoire de kidal.

Clarifiions nos positions et dites lui de clarifier sa position vis à vis de Kidal epicetout.

"Je ne peux ni ne veux avoir des soldats français sur quelque sol du Sahel que ce soit à l'heure même que l'ambiguïté persiste à l'égard de mouvements anti-français, parfois portée par des responsables politiques" Emmanuel Macron

Tatou Solidarité, on veille. #AMO #CANAM



Bina Sogoba

IBK le président des Maliens
Je ne veux pas que la France quitte le Mali. Je rédigerai une lettre à adresser au peuple Français.

Nous voulons l'aide de la France aujourd'hui et demain.
À suivre.....



Cet après midi à la permanence de l'honorable Karim Keita
Le permanent Mamadou Togola et Le Big Ousmane Diagana à la conférence de presse.

Grand soutien envers nos Fama accompagné d'aides significatives.
Nos ennemis seront exténués par nos Fama.

Vive l'armée Malienne.

Avp/Bina Sogoba

Samba Bling Tamega

Ayiwa !!!

Je propose une rencontre restreinte des chefs d'état du G5 Sahel en amont de la rencontre du G6 le 16 Décembre 2019.



Justice Mali Justice

Si la CMA est légitime pourquoi ne demande-t-elle pas à l'organisation d'un référendum sur l'indépendance du nord ?



La CMA est à la base du chaos malien car ayant pactisé avec tous les djihadistes contre le Mali.

Yacouba Issoufou PC

Dans le cadre des nouvelles stratégies de sécurisation des Régions du Centre et du Nord-Mali,

@UNPOL

@UN_MINUSMA

en collaboration avec les Forces de Sécurité Maliennes a participé à la Réunion de L'Instance de Coordination du Mali (ICM) le 03.12.2019



WESTERN UNION

WUSM

MONEY TRANSFER

Le PM Boubou Cissé sur le terrorisme : «Notre pays fait face à une situation qui a déjà trop duré...»



Le Premier ministre de la République du Mali, Boubou Cissé, a déclaré que son pays a déployé des moyens considérables pour faire face au phénomène du terrorisme qui, selon lui, a déjà trop duré. Il s'exprimait en marge de la conférence de Dakar sur "le développement durable et l'endettement soutenable, trouver le juste équilibre". «Il y a beaucoup d'efforts qui ont été faits. Au Mali, 20% du budget national et 4% du Pib sont consacrés à la lutte contre le terrorisme», a révélé le représentant du Président Ibrahima Boubacar Keita ajoutant en outre que le ratio dette sur la richesse nationale est de 35%. «On fait face à une situation qui a déjà duré dans le temps, on est pratiquement à 5 ou 6 ans de conflits, mais c'est une lutte qui a des chances de continuer. C'est une lutte à long terme qui va nécessiter la mobilisation de ressources importantes que nous n'avons pas certainement et qu'il faut chercher ailleurs afin de pouvoir mettre à niveau nos armées en termes d'effectifs, d'équipement», a en effet fait savoir le chef du gouvernement malien. C'est pourquoi, poursuit-il, son pays a besoin de beaucoup plus de financements. «Beaucoup mobiliser pour équiper nos armées». «Il y a 75 ans, les institutions de Brettons Woods (FMI et Banque mondiale) ont été créées pour venir en aide à certains pays européens qui étaient en guerre. C'est le financement colossal qui a été mobilisé pour les aider à gagner la guerre. Au Sahel, aujourd'hui, il y a une guerre, mais elle n'est pas encore finie, elle va nécessiter la solidarité de tous», a rappelé Cissé. Il explique qu'un pays, pris isolément, ne peut pas faire face au danger du terrorisme qui menace son pays.

«Il faut mobiliser beaucoup plus pour pouvoir équiper nos armées et nous engager dans la lutte qui est aujourd'hui globale», a plaidé le Premier ministre malien. Il a également demandé aux partenaires techniques et financiers de voir dans quelle mesure les dépenses consacrées à la défense et de sécurité peuvent être extraites du calcul du déficit budgétaire ».

Quand on parle du déficit budgétaire civil, que nous maîtrisons bien et non pas de déficit y inclus les dépenses militaires, on pourra dégager une marge budgétaire des pays du Sahel comme le Mali. Ce que nous pouvons consacrer à l'investissement public, à la formation et surtout à des questions de santé, tous des facteurs contributifs à la croissance», assure-t-il.

■ Salla GUEYE

Douane de Zégoua : Saisie de 5 kg d'or et de 200.000 euros



La valeur marchande du métal jaune est estimée à 140 millions de FCFA. Quant à la devise, elle vaut 131 millions de FCFA.

La vigilance des agents des douanes du Bureau secondaire de Zégoua a porté ses fruits. L'importante saisie a été opérée le 16 novembre dernier à 4 heures du matin à bord d'un car voyageur en provenance de la Côte d'Ivoire. Le bus de Rimbo Transport a été conduit dans la cour des Douanes à Zégoua, frontière Mali-Côte d'Ivoire, pour les contrôles d'usage.

Les agents en poste ce jour-là, après avoir interrogé le transporteur sur la nature des marchandises en soute, procédèrent à la fouille du car et au contrôle des passagers. Au cours de cette opération, le comportement étrange d'un passager attira l'attention des gabelous. L'individu portait un sac à dos qui semblait être très lourd aux yeux des douaniers. Il fut alors interpellé et fouillé. De nationalité malienne, l'homme transportait des colis bien emballés dans son sac à dos. Confondu, il passa aux aveux. «Il a affirmé être en possession d'or et de devise en euros (grosses coupures). Il dit n'être que porteur du colis qu'il doit remettre à une autre personne à Bamako », nous a confié le chef du Bureau des douanes de Zégoua.

Informé de cette découverte, le directeur régional des douanes de Sikasso ordonna que le délinquant soit entendu et la marchandise saisie au motif qu'il a enfreint la réglementation douanière en vigueur. «C'est ainsi que nous lui avons notifié en haute et intelligible voix qu'il était coupable d'une infraction de contrebande de devises et d'or avec sommation de me suivre pour assister à la description des objets saisis et à la rédaction de notre rapport», a expliqué le commandant Sidy Moctar Dembélé.

Au décompte, le chef de brigade, Aly Coulibaly, a formellement compté 4700 grammes d'or et 1000 billets de deux cent euros, soit 200.000 euros. Cette saisie intervient à un moment où des efforts sont déployés pour lutter contre le financement du terrorisme et le blanchiment des capitaux.

■ Ahmadou CISSÉ

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

ANPE, courant 2020 : Transformer les bonnes intentions en bonnes actions



L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) a respecté la tradition en tenant la 39^e session ordinaire de son Conseil d'administration au CPR de l'ANPE. Une session au cours de laquelle les administrateurs ont procédé à l'examen et l'adoption du rapport du commissaire aux comptes, exercice clos le 31 décembre 2018, l'examen et l'adoption du point d'exécution à mi-parcours du Plan de travail annuel (PTA) 2019 et du projet prévisionnel du PTA 2020, l'examen et l'adoption du point d'exécution à mi-parcours du budget 2019 et du projet prévisionnel du budget 2020.

Au cours de cette session, le Directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi a promis de bonnes actions en perspectives courant 2020. Pour le DG, l'année 2020 sera celle de la promotion des emplois à travers le partenariat public-privé, moteur de croissance et de contribution à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi.

A ce niveau, le Directeur veut axer les efforts sur les jeunes à travers des formations en vue d'adapter les compétences aux besoins sur le marché. **“Nous comptons contribuer dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale d'emploi à la création d'environ 1900 emplois en termes de placement. Donc il faut dire qu'au niveau des réalisations 2019, nous avons contribué à la création de 1300 emplois salariés en termes de placement. Il s'agit là de la mise en relation entre les offres et demandes d'emplois mais aussi de la satisfaction des offres de nos recruteurs, des recruteurs potentiels qui viennent vers nous et les demandeurs d'emplois qui sont inscrits au niveau de l'ANPE. A ce niveau, nous avons un taux de satisfaction qui n'atteint pas les 50 % mais qui avoisine les 50 %”.** Selon Ibrahim Ag Nock, ceci est dû simplement à l'inadéquation entre les profils de ces demandeurs d'emplois et les offreurs d'emplois et ceci, dira-t-il, est une caractéristique du marché de travail aujourd'hui dans le monde.

“Vous avez une forte inadéquation entre le profil des demandeurs d'emplois et le profil demandé par les offreurs d'emploi. Nous

En un mot : La casse du siècle



Ce qui s'est passé ces six dernières années à l'Institut national de prévoyance sociale (INPS) se passe de tout commentaire. Couvert par des barons du pouvoir, l'ex-DG s'est livré à une véritable casse de la structure centrale de la retraite dans notre pays.

En plus du recrutement, basé sur le népotisme, de plus de 700 agents, dont une large majorité possède un diplôme d'études supérieures, le nommé Bréhima Noumoussa Diallo a totalement dilapidé les fonds allant jusqu'à casser les dépôts à termes de dizaines de milliards dans différentes banques. Alors que le ministre Lassine Bouaré, son prédécesseur, avait laissé plus de 150 milliards de F CFA de liquidités, il ne reste que des dettes aujourd'hui à l'INPS.

On déplore l'achat injustifié de domaines fonciers à des prix exorbitants et des équipements dont l'INPS n'aurait plus besoin. On parle aussi d'un marché fictif de 12 milliards de F CFA. En attendant la transmission du dossier au procureur du Pôle économique de Bamako, ce sont les pauvres retraités qui souffrent le martyre et les assurés de la CANAM qui n'a jamais reçu les sous prélevés au compte de l'Assurance maladie obligatoire.

■ DAK

allons donc travailler à faire ces équilibres afin qu'il y ait plus de perfectionnement, plus de reconversion et que ces demandeurs puissent satisfaire réellement des offreurs d'emplois sur le marché. Nous allons donc travailler à adapter les profils des jeunes aux emplois qui sont sur le marché”.

Il faut noter qu'en 2019, l'ANPE avait entrepris des actions presque similaires en allant plus vers les jeunes et les femmes.

■ Amadou Kodio

Nouveau programme économique et financier du Mali : Le FMI et le Mali sont parvenus à un accord préliminaire...



Mme Barry Aoua Sylla, Ministre déléguée chargée de budget et Mme Boriana Yontchevay, Chef de délégation de la Mission du FMI, ont co-animé une conférence de presse au cours de laquelle elles ont présenté les conclusions de la mission de la première revue du FMI. C'était le vendredi, 29 novembre 2019, dans la salle de conférence du département en charge de Budget.

Une mission du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Boriana Yontchevay, a séjourné à Bamako du 19 au 29 novembre 2019, dans le cadre des discussions relatives à la première revue du programme économique et financier du Mali appuyé par l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. A l'issue des discussions, Mme Yontchevay a fait une déclaration.

Selon elle, la mission du FMI et les autorités maliennes sont parvenues à un accord préliminaire sur la première revue du nouveau programme économique du Mali soutenu par la FEC du FMI, sous réserve de l'approbation par la direction et le conseil d'administration du FMI. L'examen du dossier par le conseil d'administration du FMI est prévu pour début janvier 2020, déclare-elle. La chef de délégation, Mariana Yontchevay, souligne que la croissance économique devrait s'établir à 5% en 2019 et dans le moyen terme, malgré le contexte sécuritaire difficile, dénotant une résilience de l'économie, le déficit budgétaire de l'Etat devrait respecter le critère de convergence de l'UEMOA de 3% du PIB en 2019. La mission encourage les autorités à améliorer l'efficacité dans la fourniture des services publics, y compris par la poursuite des réformes visant à améliorer la gouvernance, afin d'atteindre les objectifs de croissance forte et inclusive et de réduction de la pauvreté assignée au programme.

Les services du FMI saluent les efforts en cours pour réformer le secteur de l'énergie notamment les mesures visant la société publique d'électricité EDM-SA, afin de permettre son retour à l'équilibre financier à moyen terme tout en garantissant un meilleur approvisionnement des populations en électricité.

■ D. Keita

André Bourgeot à propos de l'opération Takuba : "Ce n'est pas une intervention de cette nature qui va changer les choses"



Les voix commencent à s'élever de plus en plus contre la politique que mène la France dans la gestion de la crise multidimensionnelle que le Mali traverse depuis 2012. A l'image du directeur de recherche, André Bourgeot, qui estime que "ce n'est pas une intervention de cette nature qui va changer les choses" au sujet de la prochaine opération militaire au Mali.

Invité sur le plateau d'une télévision de la place, l'anthropologue français, André Bourgeot, non moins directeur émérite de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), a dévoilé le jeu trouble de Paris dans sa coopération avec l'Etat du Mali.

Selon le chercheur français, la France doit avoir le courage de reconnaître ses erreurs dans sa politique étrangère au Mali. Parmi ces nombreuses erreurs, figure son soutien aux séparatistes du MNMA qui, dira-t-il, a conduit à l'enclavement de Kidal, remettant ainsi en cause l'intégrité territoriale du Mali.

"Comment le Pentagone peut accueillir une délégation du HCUA dans laquelle figure un homme qui est sur la liste des personnes qui sont qualifiées de terroristes par les États-Unis ? Comment le HCUA, en plus de contrôler l'Adrar des Ifoghas, peut prétendre délivrer des cartes d'identités aux autres Maliens ? Et ni la France ni la communauté internationale n'a condamné ces actes", a déploré André Bourgeot.



Appel téléphonique entre Manassa Danioko et le Pr Brehima Fomba : Quand la présidente de la Cour Constitutionnelle se fait humilier

Un coup de fil que je reçois à l'instant du 20 23 42 38 et au bout devinez qui: Manassa Danioko la fameuse présidente de la Cour Constitutionnelle du Mali. Manassa DANIOKO, qui bat tous les records de nullité juridique des conseillers de cour constitutionnelle au Mali, se permet de m'appeler personnellement pour me faire la leçon. De quel droit?? Elle aussi avec la médiocrité qui la caractérise en droit constitutionnel et qui ne pige rien dans cette matière a le toupet de

donner des leçons de droit constitutionnel?

C'est triste pour Mali. J'invite Manassa DANIOKO à rejoindre sans complexe aucun mes groupes de cours magistral et de TD de Droit constitutionnel que j'enseigne depuis 1992. Cela lui permettra, juridiquement parlant, de se hisser un tant soit peu au niveau de ses pairs qui, je le rappelle, ont été récemment scandalisés lors d'une rencontre des Cours constitutionnelles G5 au Burkina où j'étais invité comme expert, par sa scandaleuse lettre adressée à ALPHA. J'en avais honte pour le prestige de la Cour constitutionnelle de mon pays. Un conseil à toi Manassa: tais-toi à jamais. En attendant, va te recycler, ou plus exactement te former, en droit constitutionnel. Pour l'honneur de la prestigieuse Cour constitutionnelle du mali et de la démocratie malienne."

Dr Brahima Fomba



SAMA
transfer of argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



**Achetez une puce équipée de
l'application Mon répertoire à 500 F CFA
seulement et sauvegardez tous vos contacts
en toute sécurité.**

* La synchronisation manuelle coûte 100 F CFA,
abonnement mensuelle à 300F CFA

Éducation : Les syndicats projettent une nouvelle grève

Le Syndicat des professeurs de l'enseignement secondaire des collectivités (SYPESCO), le Syndicat national de l'éducation de base (SYNEB), le Syndicat national des enseignants fonctionnaires des collectivités territoriales (SYNEFCT), le Syndicat national des enseignants du secondaire de l'État et des collectivités (SYNESEC), le Syndicat libre et démocratique de l'enseignement fondamental (SYLDEF), la Fédération nationale de l'éducation, des sports, des arts, de la recherche et de la culture (FENAREC), le Syndicat national de l'éducation et de la culture (SNEC) et la Coordination des syndicats de l'enseignement secondaire (COSES) sont les 8 syndicats d'enseignants signataires du 15 octobre 2016.

Ils envisagent d'observer une grève allant du 16 au 20 décembre 2019, soit 120 heures reconductibles. Cela avec rétention des notes à la possession des enseignants. Le préavis de grève des syndicalistes a été déposé le vendredi 29 novembre dernier, au ministère du Dialogue social, du Travail et de la Fonction publique.

L'application immédiate de l'article 39 de la loi n° 007 du 16 janvier 2018 est le seul point de revendication des syndicats d'enseignants. Cette loi porte sur le statut du personnel enseignant des enseignements secondaire, fondamental et de l'éducation préscolaire et spécial. Cet article stipule que toute majoration des rémunérations des fonctionnaires relevant du statut général s'applique de plein droit au personnel enseignant des enseignements secondaire, fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale. En termes clairs, les syndicalistes de l'éducation réclament la majoration de 20% octroyée aux fonctionnaires régis par le statut général et d'autres contractuels. En effet, l'augmentation sur les salaires des fonctionnaires du statut général de la Fonction publique et des contractuels au titre de l'année 2019 a été décidée par le gouvernement. Et l'application a officiellement débuté le 1er janvier 2019. Les syndicats

signataires du 15 octobre 2016 ont déjà un statut autonome accompagné d'une grille salariale.

Ils exigent maintenant l'augmentation des 20% obtenus par l'UNTM (Union nationale des travailleurs du Mali) auprès du gouvernement. Rencontré à la Maison de l'enseignant au lycée Ba Aminata Diallo (LBAD), le porte-parole des syndicats de la Synergie, Adama Fomba, a expliqué que ce débrayage interviendra après plusieurs démarches entreprises par les syndicats auprès des associations, des regroupements de la société civile, de la commission de bons offices et des partis politiques. Le syndicaliste a ajouté que deux lettres ont été envoyées au ministre en charge du Dialogue social, du Travail et de la Fonction publique et deux autres transmises au Premier ministre.

Sur la demande des syndicats d'enseignants, le chef du gouvernement a rencontré le 4 octobre 2019 les leaders syndicalistes. À en croire Adama Fomba, lors de cette rencontre, Dr Boubou Cissé aurait promis aux syndicats de l'éducation que l'article 39 de la loi 007 sera appliqué d'ici la fin de l'année 2019. En outre, a poursuivi le syndicaliste, lors de la Journée mondiale de l'enseignant, célébrée le 5 octobre 2019, le président de la République aurait instruit au Premier ministre de satisfaire toutes les doléances des enseignants. Après toutes ces démarches, d'après le porte-parole des syndicats de l'éducation, le gouvernement n'a entrepris aucune action allant dans ce sens. «Pour les syndicats d'enseignants, une loi ne se négocie pas, mais s'applique», a dit Adama Fomba, ajoutant que compte tenu de la situation, les syndicats de l'éducation se sentent obligés d'aller en grève.

■ Sidi Y. WAGUÉ



Communiqué de l'Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications / TIC et des Postes (AMRTP) : Baisse des tarifs de téléphonie mobile à partir du 1er novembre 2019, 81 F CFA pour les appels (voix) et 10 f CFA pour les SMS



L'Autorité malienne de Régulation des Télécommunications et des Postes (AMRTP) en vertu des pouvoirs que lui confèrent les dispositions combinées de l'article 24 de l'Ordonnance n°2011-023 du 28 septembre 2011 relative aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication et de l'article 2 de l'Ordonnance n°2016-014 du 31 mars 2016, portant régulation du secteur des Télécommunications/TIC et des postes, a mené une étude portant sur les marchés pertinents du réseau mobile.

L'étude s'est déroulée de décembre 2018 à février 2019. Les trois opérateurs, SOTELMA SA, ORANGE MALI SA et ATEL SA ont été impliqués dans le processus de la réalisation comme le stipulent les textes qui régissent le secteur des Télécommunications/TIC au travers d'un processus qui comporte :

- la collecte de données ;
- la consultation des acteurs du marché des Télécommunications/TIC concernés sur i) la pertinence des marchés en vue de leur analyse et ii) les obligations à imposer à ceux possédant une puissance significative pour chaque marché pertinent ;
- la sollicitation de l'avis de l'Autorité nationale de la concurrence ;
- la définition des critères de mesure de la dominance ;
- l'examen des observations des acteurs consultés ou la constatation de l'absence de réaction.

La première phase de l'étude a débuté le 10 décembre 2018 et a permis à l'AMRTP de présenter aux opérateurs la méthodologie adoptée dans le cadre de cette étude. Elle a aussi présenté le formulaire de collecte des données. Les échanges se sont poursuivis aux sièges des opérateurs ce qui a contribué à faciliter la collecte des données plus détaillées. La deuxième phase a consisté à renseigner les formulaires de collecte de données par les opérateurs et à leur traitement et analyse par l'équipe de l'AMRTP.

La troisième phase a permis à l'équipe de l'AMRTP de i) présenter aux opérateurs le premier livrable de l'étude et le modèle économique pour le traitement des offres et ii) collecter des données complémentaires.

L'outil élaboré et utilisé (modèle économique pour le traitement des offres) a été positivement apprécié par les acteurs concernés car répondant à leurs besoins. Cet outil qui est évolutif, simple d'utilisation et précis, a permis d'intégrer les améliorations proposées et retenues.

La quatrième étape a porté sur la mise à disposition du rapport et de l'outil aux opérateurs. Il ressort de l'analyse du rapport de l'étude entre autres les constats suivants :

- absence de dynamisme concurrentiel, notwithstanding l'entrée du 3ème opérateur,
- stratégie commerciale des opérateurs basée sur l'élargissement considérablement du spectre des tarifs offerts et le fonctionnement par promotions commerciales répétitives et déflationnistes avec des taux de bonus importants qui ôtent aux tarifs affichés toute signification et expose les consommateurs ;
- détention de plusieurs cartes SIM (environ 3/4 du marché) ;
- préférence des consommateurs pour les petites coupures de recharge (1000 FCFA) qui représentent environ 2/3 du chiffre d'affaires des opérateurs ;
- décisions de consommation motivées par les pourcentages de bonus sans que les

consommateurs ne fassent la distinction du tarif auquel le bonus est décompté.

L'Autorité s'est préoccupée de la lisibilité, de la transparence et de l'équité pour le consommateur de cette effervescence et exubérance tarifaire. L'Autorité estime que le foisonnement actuel des offres ne permet qu'à certains consommateurs de bénéficier des avantages associés aux progrès de l'efficacité du secteur, que les consommateurs ne sont plus égaux devant ce foisonnement, qu'ils ne sont plus en mesure de lire objectivement les offres qui, comme indiqué dans le rapport, attendent la consommation de façon biaisée : les offres ne sont du point de vue du consommateur, que très faiblement comparables alors que le produit, la minute, le SMS ou le Megaoctet (Mo) sont les mêmes.

L'Autorité estime également que ce foisonnement tarifaire coûte cher aux opérateurs et qu'une partie des gains d'efficacité du secteur est consommée dans une concurrence coûteuse pour favoriser la plus grande fidélité des consommateurs, concurrence probablement peu bénéfique pour le consommateur qui s'égare dans le paysage des offres.

En incitant le consommateur à "zapper" constamment d'une offre à une autre, d'un

opérateur à un autre, il y a, surenchère des tentatives de fidélisation, envoi de multiples messages ciblant les consommateurs les plus réceptifs, coûts marketing importants.

Le marché prépayé entraîne de fait un raccordement multi SIM qui réduit la fidélité des consommateurs. La complexité des offres, qui s'accompagne désormais de phénomènes de couplage de plus en plus majeurs, ne semble pas permettre une appréciation objective des offres (leur comparaison) par les consommateurs.

Pour autant, il ne s'agit point de remettre en cause l'intérêt d'une concurrence par les prix et la confection d'offres répondant à des besoins spécifiques. Il s'agit pour le Régulateur de simplifier les offres, d'en réduire les écarts et de les bâtir sur des critères partagés par tous les opérateurs.

Sur la base des résultats de l'étude, l'AMRTP a pris les décisions suivantes :

- fixer un tarif seuil de prix de détail de la voix à 81 FCFA et des SMS à 10 FCFA ;
- déterminer les marchés pertinents en identifiant les opérateurs exerçant une puissance significative ;
- adopter des lignes directrices sur les obligations des opérateurs.

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

IBK aux obsèques des 13 soldats : Présent par charité, marginalisé par méfiance !

Les maliens sont remontés contre IBK à cause du sort réservé aux soldats morts au combat. MACRON en tire les conséquences

En 2015, IBK est à Paris pour la marche contre le terrorisme et pour les victimes tombées suite à l'attaque du journal satirique Charlie hebdo. Les grands du monde y ont fait le déplacement. IBK aussi y est allé. Et à la marche, il était au tout premier rang, entre des personnalités comme le Chancelier allemand MERCKEL, le Président français François HOLLANDE, le Premier ministre israélien Benjamin NETANYAHOU, etc. Donc, IBK était en plein cœur de l'événement. Si bien qu'en se retournant pour regarder derrière lui, il devait étouffer de chatouillements à son égo en voyant tant de personnalités dans son dos.

Le contraste est énorme avec ce à quoi nous venons d'assister en début de semaine, dans la cour des invalides à Paris, où ont eu lieu des cérémonies d'honneur rendus aux 13 soldats

« morts pour la France » au Mali. Du fait même que ces héros aient été tués en combattant la terreur sur le sol malien, cela donnait une place de choix au Mali dans leur enterrement.

Invité ou pas ? Une carte pour convaincre

Or la question de savoir si IBK avait été invité ou évité en ce qui concerne les cérémonies officielles d'enterrement des 13 français a taraudé les méninges du bas peuple que nous sommes. Nous avons évoqué cette question ici en notant que l'adresse à la Nation, le samedi 30 novembre, de IBK n'avait qu'une seule finalité. Celle de dire aux autorités françaises : j'arrive. Et nous avons ajouté : « invité ou pas ».

C'est le lieu de se demander si la raison d'être des services de renseignements (civils ou militaires) et de communication présidentielle n'est pas de suivre, des Grins aux hommes politiques, ce qui se dit ou s'écrit sur lui pour répondre. Et il répond à tout. Pour le grand

énervement des maliens. Y compris ses partisans qui en sont gênés face aux autres.

Donc, a-t-il été invité ou pas ? IBK a répondu pour tenter de mettre fin aux doutes. Il a fait exhiber un carton d'invitation adressé à lui pour venir à Paris assister aux obsèques. Et c'est bien la première fois que les services présidentiels nous présentent une preuve que leur patron a été effectivement invité. Un carton somme toute si douteux qui il n'a pu lever les doutes justement.

Au contraire ! Car, l'on s'est demandé à son propos si vraiment une invitation haut de gamme est libellée de la sorte. Et s'il ne s'agissait pas du genre d'invitation envoyée à des gens de peu d'importance, de seconde zone. Du coup, par accès de patriotisme, on a préféré conclure que la carte d'invitation étalée au grand jour était bidon. On a préféré cela à ce qu'elle soit vraie : donc peu respectueuse pour notre président.

Une baisse notoire dans l'estime de Paris

Et on attendait de le voir, lors des funérailles, aux premières loges pour se rassurer. Surtout qu'il avait rempli l'avion de religieux et autres. Pourquoi donc, de 2015 à 2019, cette dégringolade dans l'estime de la France ? Bien de facteurs l'expliquent ! Citons-en deux, à titre illustratif. En 2013, IBK a été hyper bien élu. On ne peut pas en dire autant pour 2018. Ensuite, comment voulez-vous traiter vos soldats de certaines manières et attendre des autres qu'ils vous placent aux loges d'honneur lors des honneurs rendus aux leurs morts au combat ? IBK n'a jamais démenti les propos selon lesquels le Mali n'a pas les moyens d'enterrer dignement ses soldats martyrs.

Or, quand on déclare officiellement, la voix du Président de la Commission sécurité et défense de l'Assemblée nationale du Mali est on ne peut plus officielle, qu'on ne veut pas enterrer dignement ses propres soldats « par manque de moyens », alors les autres ont du mal à vous inviter aux leurs et de vous loger dans les places d'honneur.

De là à déclarer que Sébénikoro est lâché désormais, il y'a un gué que nous nous garderons de franchir.

■ Amadou TALL





Le Mali dans la torpeur : La Mamelle ensanglantée de la Mère-patrie

Rien ne va plus au Mali. C'est un euphémisme. Pendant que nos militaires tombent comme des mouches sous les coups de plus en plus audacieux et meurtriers des terroristes, les Filles et les Fils du pays ne s'écoutent plus, ne s'entendent plus. Comme une malédiction qui frappe ce pays jadis grand parmi les grands, tous les flambeaux allumés au cours des 59 années d'indépendance s'éteignent inexorablement. Sur les trois-quarts de ce territoire immense et riche, la désolation se lit sur les visages et les questions terribles et existentielles inhibent les esprits : Que nous arrive-t-il ? Qu'avons-nous fait ? Que serons-nous demain ? Nous sommes à la croisée des chemins. Il va falloir se ressaisir et agir vite. Car nul ne se sauvera

seul si s'abattait le déluge de feu.

On l'a dit mais il faut le redire mille fois pour secouer ceux d'entre nous, nombreux, qui sont sous l'emprise de la torpeur. Le Mali n'a jamais été aussi près de la catastrophe, de la dislocation, de la désintégration que maintenant. Pourtant que d'espoir a suscité Mars 1991, lorsque les enfants de Maliba se sont levés, poitrine contre balle, pour renverser un régime de dictature et de parti unique qui, 23 années durant, a assassiné l'espoir du Peuple qui croyait avoir été définitivement débarrassé de la dictature en cette matinée mémorable du 19 novembre 2019. Il faut le dire et le redire : l'ère démocratique, totalement dévoyée par certains dirigeants dont le projet n'était autre que de faire main basse sur les ressources de

la Nation malienne, a plus que déçu. Elle a plongé le Mali dans un gouffre de mensonges, de perdition et de perte de toutes les valeurs morales dont s'est nourrie notre Nation depuis des millénaires.

Maintenant que ni le vol, ni la fornication, ni le mensonge, ni la médisance, ni le déni, ni l'hérésie arrêtent peu de gens, la Nation s'est engagée sur les chemins de sa perte. Pour se faire une idée de la déliquescence de la société malienne, il suffit tout simplement d'écouter les radios privées ou, pire, de faire un tour sur les réseaux sociaux. Là sont proférées des insultes qu'on ne pouvait même pas imaginer il y a peu. Des scènes parmi les plus obscènes se visionnent à visage découvert. Pourtant, aux yeux d'un observateur vigilant, cela n'est point surprenant. En effet, un tour dans les familles maliennes expliquerait aisément les comportements déviants qu'on constate et dans les rues et dans les classes d'école et sur les réseaux sociaux.



À cela s'ajoute, naturellement, un esprit d'intolérance exacerbée au plus haut point. Les Maliens, rompant avec l'historique adage qui dit « Jekafo yé daamu yé », ne s'écotent plus, ne s'entendent plus. Tout le monde croit avoir raison car chacun a sa raison. Notre société faite de tolérance réciproque et de cohésion éclate. Et voilà les associations fondées sur le communautarisme voire « l'ethnicisme » : Associations des Mansaren, des Tiramakansi, des Diawara, des Dunbuya horon, Tabital Pulaaku, Gandakoy, Gina Dogon, etc. La Parie apeurée ne sait même plus pleurer car ses yeux sont devenus secs à force de voir ses enfants s'entredéchirer. La religion qui semblait être le lieu de convergence enflamme les cœurs avec ces « fous de Dieu » qui écument le territoire national.

“A mana diya a ka na diya”, disent les Bamans. Et les griots mandingues nous enseignent ceci : « le bateau Mali peut tanguer mais jamais ne chavirera ». Notre pays ressemble à

une marmite remplie d'eau qui bouillonne sous le couvercle. Les Maliens en ont assez de la politisation de toute chose. Assez de ne rien obtenir sans manifester leur désarroi et leur colère ; assez du mensonge d'État, de la cor-

ruption généralisée, de l'espoir confisqué et hypothéqué. Il faut se méfier de ce peuple historiquement pacifique mais dont la colère sourd des profondeurs de l'âme. Moussa Traoré l'a appris à ses dépens, lui qui, en pleine gloire, a dit imprudemment cette phrase terrible et profondément insultante : « Ce qui me fait mal, c'est que rien ne fait mal aux Maliens ». Le Mali de 2019 a certes besoin de la communauté internationale, surtout de la solidarité sous régionale et africaine, pour se sortir du gûpïer terroriste. Mais il lui faut l'appui et le concours de tous ses Enfants à tous les niveaux pour la réconciliation nationale. Il est essentiel que les Maliens s'asseyent et se parlent sans tabous et sans détours mais dans le respect de la dignité des uns et des autres, dans la sincérité et seulement pour le Mali. C'est ensemble que la Patrie-mère redonnera ce lait vivifiant de ses mamelles pour nourrir ses Enfants au lieu du sang actuellement. On pourra faire toutes les prières du monde, Dieu ne nous répondra pas tant que nous n'aurons pas fait la paix entre nous. Une grande partie du malheur actuel de Maliba incombe aux Maliens que nous sommes. Nous le résoudrons mieux et vite en faisant appel à nos valeurs traditionnelles de tolérance, d'écoute, de pardon, de respect et d'amour du prochain et de la Patrie. Ces valeurs-là ne viennent pas de Paris ou de New York mais de Bandiagara, de Kidal, de Tombouctou, de Kangaba. Les Khassonké disent : « DIBITOLOLA N'I MAN MOGOJE I S'I FAN JE » (Quand tu es tapi dans l'obscurité et que tu ne vois personne passer, tu réaliseras ta solitude).

■ Diala Konaté



SBM sur la crise sécuritaire au Sahel : « Les solutions vont se faire dans la durée »

L'épineuse question sécuritaire au Sahel en général, le cas du Mali en particulier, comment adopter une stratégie efficace pour freiner les velléités des terroristes et la mauvaise gouvernance ont été les sujets abordés par le tigre de Badala, mardi 3 décembre 2019, sur le plateau de la chaîne panafricaine Africable. C'est avec une démarche méthodologique qu'il a dépeint la situation sécuritaire et protégé des pistes à explorer pour une sortie de crise.

Le Mali traverse une crise sans précédente depuis les événements malheureux qu'il a connus en 2012. Une crise exacerbée par la dégradation de la situation sécuritaire sans compter les morts des militaires et des civiles qui sont en passe de devenir le quotidien du Mali. En dépit de tous les efforts de stabilisation consentis par les forces nationales et internationales, les terroristes semblent être décidés à titiller davantage le Mali secoué par une crise protéiforme. Au compteur, 750 attaques ont été enregistrées visant les forces de défense malienne et parfois des populations civiles. Durant trente minutes d'horloge, il a fait un diagnostic sans complaisance mérité afin d'étudier minutieusement tous les maux qui

minent le Mali. Comment circonscrire cette menace, semble être le cheval de bataille de l'ancien PM évincé à la suite des mouvements de la population et des religieux.

Le tigre de Badala a reconnu la complexité de la crise malienne. Pour lui cela est dû à une connexion et une conjonction très forte des différents groupes terroristes. Même s'ils ont des opérations différentes, ils ont malheureusement les mêmes cibles à savoir déstabiliser les Etats, désorganiser la cohésion sociale et ouvrir une nouvelle voie pour le trafic qui est leur activité favorite. Dans les pays qui sont en reconstruction comme les cas Maliens et Burkinabè. « Je pense que le président de la république a dit que nous sommes dans une situation qui ne pourrait se régler que dans la durée. Cela suppose que nous adaptons nos réponses à ces situations parce qu'au Mali comme dans beaucoup d'autres pays les forces que nous avons, n'ont pas été configurées depuis le stade de l'insurrection pendant la formation à faire face aux menaces auxquelles nous sommes confrontés. Nous sommes dans une situation asymétrique, c'est des forces qui ne se sont pas de même nature, de même volume. Et cela ne correspond pas à aucun des standards », a-t-il précisé. « Je crois que nous n'avons pas d'autres

possibilités que de chercher des solutions, des solutions par nous-même et à nous-même. La première des choses, il ne faut pas oublier que c'est un pays qui était en train d'émerger d'une crise. Une crise d'une longue durée parce qu'il y a eu un empilement de crises. Le système de crise dans lequel nous étions qui se présentait sous au moins quatre types de crises. Nous avons eu une crise liée structurellement à la nature même de notre région. En plus de cela, il y a eu un système qui est lié au développement d'Al-Qaïda dans notre extrême nord, petit à petit, ils ont tissé des relations avec les forces qui semaient la terreur dans la zone. C'est toute cette complexité qui a abouti à la crise de 2012 et dont nous émergions petit à petit. Notre processus politique est en voie de reconstruction », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, il soutient la thèse que le Mali n'a plus de choix, il est urgent d'envisager des mécanismes pour que la situation ne s'enlise pas. Et cela y va de la survie du pays. « Il faut que nous venions confronter les diagnostics, que nous puissions avoir un consensus sur le grand défi à relever comme la gouvernance, comme la construction du pays et tout ce qui est lié à la sécurité. Les solutions vont se faire dans la durée. Cela nécessite un minimum d'apaisement sur le plan national », a-t-il souligné.

■ IBRAHIM SANOGO DIT OLIVER



Arrestation du Maire Abba Niaré et autres : Ce que lui reproche le personnel de la Mairie de la Commune II



L'arrestation du Maire Abba Niaré et de deux de ses présumés complices, ne semble émouvoir personne, ni les familles fondatrices de Bamako, ni le personnel de la mairie de la Commune II ! Les premières lui reprochent de s'être totalement désolidarisé des affaires de la Famille depuis son élection. Le second, à savoir le personnel de la Mairie de la Commune II, a plusieurs fois contesté son leadership à travers deux mouvements de grève. Voici leurs griefs.

Les travailleurs de la mairie de la Commune II ont en effet observé une grève de 48 heures, les 5 et 6 novembre 2018 et autre, illimitée à partir du 04 février 2019.

A l'origine de leur colère, le retard dans le paiement des salaires (un semblant d'accord est intervenu après le paiement de deux mois d'arriérés de salaire et puis, plus rien), le non-reversement des cotisations (AMO, CMSS, INPS), la mauvaise gestion, etc.

306 travailleurs de la mairie de la Commune II du district de Bamako ont en effet observé une grève de 02 jours à compter du 5 novembre 2018.

Les trois points de revendications portent sur : «le paiement régulier des salaires et accessoires de salaires (AMO, CMSS, INPS) ; le paiement intégral et sans délai des cotisations des travailleurs non versés, à l'INPS, CMSS (12 mois), l'AMO (07 mois), et le rétablissement immédiat des prestations déjà suspendues, et enfin, le paiement régulier des remises (4%) consenties par le conseil communal aux agents de recouvrement».

Les travailleurs déplorent en effet le retard permanent dans le reversement des cotisations INPS, AMO, CANAM, CMSS... ». S'y ajoutent «des dysfonctionnements notoires de l'Administration et la mauvaise gestion des ressources de la Mairie».

Les travailleurs sont en effet excédés par des

cas de détournements des cotisations d'un montant d'un peu moins de 700 Millions Francs CFA non reversées aux différents services de protection sociales ; les retards de salaires... Les syndicalistes dénoncent la mauvaise gestion des autorités communales en tête, le maire de la Commune II, Monsieur Abba NIARE qui, selon eux, est en outre inaccessible.

Au total 306 travailleurs dont 99 fonctionnaires des collectivités sont aujourd'hui sans salaires depuis deux mois (septembre et octobre 2018). Le hic est que les caisses de la mairie sont vides. Aux dernières nouvelles, en vue d'apaiser la situation, le Maire a payé deux mois de salaires. Ce qui ne représente qu'une goutte d'eau dans la mare.

Selon les syndicalistes, les autorités communales actuelles n'ont aucune volonté de mettre fin à cette situation de retard des salaires des travailleurs.

Les non-dits d'une grève

Les motifs de cet arrêt de travail sont nombreux. Il s'agit de problèmes administratifs et aussi d'ordre politique. Il faut dire que le Maire est politiquement très contesté, voire illégitime. Son parti (le RPM) a obtenu la majorité au forceps. Les résultats des urnes des suites du scrutin communal ont été tripatoouillés et les requêtes des détracteurs ont été favorablement accueillies par le tribunal de la Commune II lequel a procédé à d'importantes corrections devant normalement coûter le fauteuil au maire Niaré. Mais il nous revient qu'IBK lui-même voulait Abba ici et nulle part ailleurs. Il en fut ainsi. Conséquence : le maire en question ne disposa d'aucune légitimité politique. En clair, il a été imposé nonobstant les tentatives de redressement de la justice.

Mais c'est plus la gestion du maire que sa coloration politique qui est en cause. «A l'heure où je vous parle, témoigne un agent, tous les ordinateurs des états civils sont en panne... Pendant qu'on y est, vous avez remarqué à l'instant qu'EDM vient d'interrompre la fourniture d'électricité à la mairie de la Commune II pour cause de plusieurs mois d'impayés équivalant à 40 millions Franc CFA... ».

Rappelons que la quasi-totalité des requêtes sont toujours à l'ordre du jour (lire encadré). Les travailleurs attendent toujours.

■ SIDIKI MAGASSOUBA

La quasi-totalité des requêtes toujours d'actualité

SYNTRACT de la mairie de la Commune II du District de Bamako a déposé sur la table du maire de ladite commune depuis le 17 janvier dernier.

-Vu le préavis de grève N°001 et 002 respectivement des 26 juillet et 13 novembre 2018

-Vu l'échec des démarrages de réconciliation entreprise par les chefs de quartiers de la commune II, suite aux multiples grèves des travailleurs de la mairie consécutive aux crises permanentes de salaire depuis bientôt un an,

- Vu les multiples démarches infructueuses entreprises par les instances supérieures du syndicat (coordination du DISTRIC, Bureau National) pour un règlement à l'amiable de la crise entre les autorités communales et le comité SYNTRAT de la commune II,

- Vu les nombreuses promesses non tenues par le maire relatives au paiement des salaires accessoires des mois de novembre et décembre 2018 au plus tard

avant le 31 Décembre 2018 et autres délais qui ont suivi,

-Vu la décision de mutation arbitraire N° 2018-572 MCII DB du 07/12/18 des responsables du Comité Syndical suite à la levée du mot d'ordre de grève illimitée le 04/12/18,

Vu l'assemble générale extraordinaire du 17 janvier 2019,

Le comité Syndical (SYNTRACT) de la mairie de la commune II du district de BAMAKO décide d'observer un arrêt de travail (grève illimitée) à partir du lundi 04 février 2019 à 00 heure jusqu'au paiement intégrale des salaires et accessoires des mois de novembre, et décembre 2018 et janvier 2019...

Le travail reprendra lorsque les différentes doléances seront entièrement satisfaites (paiement intégrale de tous les arriérés de salaires et accessoires)...



PLANET

A base d'eau Supermont et de sucre Naturel

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Historique de la fête du 31 décembre et du calendrier grégorien

Plusieurs personnes dans le monde en général et au Mali en particulier pensent que la fête du 31 décembre appelée la fête de Saint Sylvestre est une fête de fin d'année de sorte que chaque année nous constatons qu'à travers le monde et surtout dans les pays à connotation musulmane s'acharnent à célébrer la dite fête sans chercher à savoir l'origine de cette fête. Par la grâce d'Allah à travers le commentaire qui va suivre, nous allons vous démontrer que cette fête n'a jamais été une fête de fin d'année. Elle a fait l'objet de plusieurs modifications à travers l'histoire. Toutes ces modifications ont été effectuées par soit des Rois chrétiens ou des papes chrétiens. Plusieurs calendriers se succédèrent pendant la civilisation romaine. Le premier calendrier romain a été établi pour le Roi romain ROMULUS. Ce calendrier comptait dix mois de trente ou trente et un jours. Il débutait en Mars et prenait fin au 30 DECEMBRE. Vous constatez ici avec moi que décembre compte trente jours et non trente et un jours. Voici les noms des dix mois de ce calendrier = Martius (mars), Aprilius (avril) Maius (mai), Junius (juin), quintilis (5e mois) sextilis (6e mois) Septembrer (7e mois), Octobrer (8e mois), Novembrer (9e mois) et Déceंबर (10e mois). Dans ce calendrier l'année commence à Mars et prend fin en Décembre. Vous voyez qu'ici le mois de décembre n'est pas le douzième mois mais plutôt le dixième mois comme son nom même l'indique en latin. A cette époque le mois de décembre ne constituait pas une fête. Donc le mois de décembre qui comptait trente jours passait inaperçu. Vers 700 ans avant Jésus Christ, le Roi romain Numa Pompilius y ajouta les mois de januaris (janvier) et februaris (février) pour obtenir une année de douze mois. Donc en 700 avant Jésus Christ, l'année comptait douze mois. Le premier mois était mars et le douzième mois était le mois de février. On remarque que décembre occupe toujours sa dixième place comme son nom l'indique en latin par rapport à son classement dans le calendrier romain décembre. En 46 avant Jésus Christ, Jules César créa le calendrier Julien avec l'aide de l'astronome Sosigène d'Alexandrie. Il remplaça donc le ca-

lendrier romain qui était en place par un calendrier portant son nom en l'occurrence le calendrier Julien.

En l'an 38 avant Jésus Christ, Jules César donna son nom au cinquième mois qui s'appelaient quintilis. Donc quintilis devenait Julius (juillet) avec trente et un jours.

En l'an 8 avant Jésus Christ, l'empereur August donna son nom au 6e mois qui s'appelaient sextilis pour devenir maintenant Augustus (août). A l'époque le mois d'août comptait trente jours. Le Roi August disait que puisque l'empereur Jules César n'était pas plus grand que lui, son mois aussi va compter trente et un jours.

Donc, c'est l'empereur Auguste qui a ajouté un jour au mois d'août pour qu'il passe de trente jours à trente et un jours par jalousie. Jusque-là le mois de décembre occupe toujours sa dixième place puisque l'année débute en mars et prend fin en février.

Si on regarde la situation du mois de décembre, pendant toute la période qui a précédé l'ère de Jésus Christ, aucune fête n'était prévue par rapport à ce mois donc, le mois de décembre passe sans qu'aucune fête ne soit célébrée.

En 325 après Jésus Christ, une grande crise éclata entre les chrétiens. Cette crise est la première crise majeure entre les chrétiens. Elle est survenue à la suite d'une discordance entre les chrétiens par rapport à la divinité de Jésus Christ. Il y avait un grand prêtre du nom de Arius d'Alexandrie qui défendait que Jésus n'était pas un Dieu.

Cette position d'Arius était réfutée par l'église catholique et les autres chrétiens car eux ils soutenaient la divinité de Jésus Christ. Pour mettre fin à ce débat, saint Sylvestre et Constantin 1er le grand se sont donné la main pour faire triompher la divinité de Jésus Christ au concile de Nicée en 325. Sylvestre est le trente troisième pape de l'église catholique romaine. C'est lui qui a pesé de tout son poids lors de ce concile pour imposer la divinité de Jésus Christ à tout l'empire romain. C'est pour cette raison que les chrétiens lui ont dédié les journées du 31 décembre au 1er janvier en récompense des efforts qu'il a fournis pour imposer la divinité de Jésus Christ. En 325 de



notre ère, décembre occupait toujours sa dixième place, janvier étant le onzième mois et février le douzième mois puisque l'année commençait en mars. Donc le 31 décembre a commencé à être fêté pendant que le mois de décembre est le dixième mois.

Ça été le cas pendant plusieurs années. Le mois de décembre n'a jamais été une fête de fin d'année mais plutôt une fête dédiée au Pape Saint Sylvestre qui a imposé la divinité de Jésus Christ aux chrétiens catholiques en 325 de notre ère.

L'église décide de faire commencer l'année au 1er janvier (mois qui suit immédiatement la naissance du christ). Cette tentative n'a pas réussi car l'année continue toujours à commencer en mars et finir en février.

Une deuxième tentative de commencer l'année en janvier vit le jour en 1567 lorsque l'édit du Roi Charles 9 impose cette fois-ci définitivement le 1er janvier comme point de départ obligatoire de chaque année pour tout le royaume catholique. Cette tentative a aussi échoué. Jusque-là c'est le calendrier Julien qui s'appliquait en lieu et place du calendrier romain.

Mais le temps passe et petit à petit le christianisme s'affirme à travers l'Europe et le calendrier Julien s'efface doucement des traditions notamment en France.

Ce sont alors les grandes fêtes liturgiques qui marquent les célébrations liées à la nouvelle année. Dans certaines régions en France, la nouvelle année commence encore et toujours le 1er mars. Dans d'autres régions en France l'année commence à Noël donc le 25 décembre ou en mi-septembre, ou en fin juin, etc.

Le 24 février 1582, le calendrier Julien accusait une erreur de dix jours, un véritable obstacle quand il fallut déterminer la date à laquelle ou devait fêter Pâques cette année-là. Au premier concile de Nicée, il avait, en effet, été dé-

cidé de fêter Pâques le premier dimanche après la pleine lune suivant l'équinoxe vernal du 21 mars (Pâques ne peut être donc fêté avant le 22 mars mais pas après le 25 avril). Or cette année, l'équinoxe vernal allait avoir lieu le 11 mars du calendrier Julien. C'est pour cette raison et pour corriger cette erreur que le Pape Grégoire XIII (13) supprima dix jours au calendrier Julien. Le jeudi 4 octobre 1582 fut suivi du vendredi 15 octobre 1582. Dès lors on passe du calendrier Julien au calendrier Grégorien en référence à Grégoire XIII. Donc le calendrier Julien a pris fin en 1582. Le calendrier Grégorien a été accepté plus au moins tardivement dans les différents pays du monde, en fonction de leur religion dominante. Les protestants et les orthodoxes eurent du mal à reconnaître le pouvoir de l'Église catholique sur le temps. La mise en place du calendrier Grégorien dans le monde en général, et l'Europe en particulier, s'est ainsi échelonnée jusqu'au siècle dernier (21 siècles).

Voici quelques exemples :

- Allemagne 1699
- Russie 1918
- Suède 1699
- Bulgarie Albanie 1912
- Roumanie 1919
- Turquie 1926

Au vu de ces exemples, on remarque facilement que le passage du calendrier Julien au calendrier Grégorien n'a pas été facile. Ce passage s'est établi de 1582 jusqu'à 1926 ou même après soit 400 ans après. En 1622, le Pape Grégoire XV (15) tente de généraliser le fait de faire commencer l'année en Janvier mais n'y parvient pas.

En France les critiques portèrent sur les liens du calendrier Grégorien au christianisme, au travers de l'ère chrétienne, des fêtes religieuses et des références aux saints dans les agendas. Cela a motivé quelques projets de calendriers laïcs comme le calendrier républicain de la Révolution Française, qui était un remplacement du calendrier Grégorien, et non pas une réforme.

En France en 1792 (convention du 5 octobre 1793), le calendrier Grégorien fut remplacé par le calendrier républicain. Les décades (période de 10 jours) étaient utilisés à la place des semaines, chaque mois comprend donc trois décades. Les différents jours de la décade étaient

= primidi, duodi, tridi, quartidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi et décadi. Donc vous voyez les lundis mardis, mercredis ont été carrément abandonnés.

Les mois aussi furent tous renommés, et les saints furent abandonnés au profit de noms de fruit, d'animaux, de plantes et d'outils. L'année commence dans ce calendrier le 22 septembre 1792. Voici les noms des douze mois de l'année dans le calendrier républicain. Janvier (Nivôse), février (pluviôse), mars (ventôse), avril (germinal), mai (floréal), juin (prairial) juillet (messidor), août (thermidor) septembre (fructidor), octobre (vendémiaire), novembre (brumaire), décembre (frimaire).

En fait, le calendrier républicain ne sera utilisé que par l'État, l'armée et quelques révolutionnaires. La raison principale de cette utilisation minimaliste du calendrier républicain est d'une part que le changement était trop important, d'autre part que les Français restaient attachés aux traditions. Vu que les Français sont très attachés aux traditions, aux fêtes chrétiennes au christianisme, ils voient du mal à rester avec un calendrier qui ne fait aucune référence à leurs traditions bien qu'il soit un calendrier laïc à leurs yeux.

C'est pour cette raison que ce calendrier n'a vécu que pendant 13 ans en France.

Le 9 septembre 1805, Napoléon 1er Bonaparte (empereur chrétien catholique) jugea utile d'abandonner à jamais le calendrier républicain et de revenir définitivement au calendrier

Grégorien. L'année 1806 commença donc à nouveau le 1er janvier pour les Français.

Vous voyez, le calendrier Grégorien qui a été jeté dans la poubelle par les révolutionnaires faisant l'affaire des chrétiens est revenu encore une fois de plus comme calendrier des Français.

En 1849, Auguste Comte propose encore un calendrier laïc appelé « calendrier fixe » celui-ci n'a pratiquement pas été utilisé en dehors de son promoteur et de quelques disciples.

En définitive, vous avez remarqué avec moi tout au long de cet exposé que plusieurs critiques portèrent sur le calendrier Grégorien à cause de ses liens avec le christianisme à travers l'ère chrétienne, les fêtes religieuses et les références aux saints chrétiens.

Donc la chrétienté a adopté le nom des mois d'origine païenne et la numérotation des jours mais n'a pas pu s'empêcher d'y associer ses fêtes, son calendrier liturgique et ses significations religieuses.

Petit à petit le christianisme s'affirme à travers le monde en général et l'Europe en particulier. Le calendrier romain, Julien républicain, fixe, etc., s'effacent doucement des traditions européennes en général et de la France en particulier.

Ce sont donc les grandes fêtes liturgiques chrétiennes qui marquent dès lors les célébrations liées à la nouvelle année.

Nigeria : Il abandonne l'école pour épouser une fille de 16 ans

Le garçon nommé Somto, aurait abandonné ses études et insisté pour se marier. En tant que dernier enfant, sa famille n'était pas enthousiaste à ce sujet, mais a finalement cédé et le mariage traditionnel entre les adolescents a eu lieu le week-end dernier dans l'État d'Anambra, selon Anaadonline. Il y avait eu des spéculations selon lesquelles, le garçon pourrait être le seul enfant de sa famille, d'où ce mariage précoce. Mais cela a été contesté car il a été révélé que le garçon a un frère aîné diplômé qui travaille dans un hôpital de l'État d'Anambra. Pour soutenir financière-

ment le jeune couple après le mariage traditionnel, la famille du garçon a ouvert un magasin de détail à leur intention.



Burkina Faso/France : Regain de tension entre les deux pays ?

Le parti au pouvoir ainsi que l'opposition ont critiqué la déclaration du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, qui a demandé plus d'action pour lutter contre les mouvements djihadistes. Les acteurs politiques burkinabè n'ont pas tardé à réagir à la déclaration de Jean-Yves Le Drian, appelant le Mali et le Burkina Faso à agir davantage pour rétablir la sécurité face aux violences djihadistes et intercommunautaires.

Pas besoin de conseils venus

de l'étranger

Le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), le parti au pouvoir, ne se reconnaît donc pas dans cette déclaration du diplomate français, explique Simon Compaoré, président du MPP : "Les propos du ministre Jean-Yves Le Drian ne me concernent pas. Nous avons des anciens qui sont les religieux et coutumiers qui nous conseillent et les organisations de la société civile et politiques qui agissent", a ainsi déclaré Simon Compaoré. "Nous sommes les maîtres de nos destins. C'est pourquoi

l'appel du président du Burkina Faso doit être entendu partout dans le pays. Nous allons nous mobiliser pour livrer davantage bataille contre l'ennemi, avec l'aide de Dieu."

Jean-Yves Le Drian (à gauche), ici en compagnie de Heiko Maas, le ministre allemand des Affaires Étrangères.

Un aveu que l'opposition ne comprend pas

L'opposition s'avoue pour sa part surprise par cette prise de position du chef de la diplomatie française. Mamadou Kabré, le président du Prit-Lanaya, s'interroge même sur l'attitude de la France qui semble illustrer son incapacité à vaincre militairement les djihadistes :



DOSSIER THÉMATIQUE

France

"Je dirais que ça me fait froid dans le dos de savoir que le ministre français des Affaires étrangères avoue ainsi que nous devrions faire plus de pression sur les djihadistes. Alors que la France est appelée à l'aide afin de vaincre ces groupes terroristes. C'est un aveu d'impuissance et cela présage d'une situation catastrophique dans un proche avenir."

Le Burkina Faso fera avec ou sans la France

Simon Compaoré se veut néanmoins plus confiant et assure que son pays poursuivra son combat, avec ou sans la France : "Cette guerre est une question de conviction. Si on n'est pas convaincu, on aura beau avoir des armes de guerre, on ne pourra pas vaincre. Mais nous ne sommes pas les seuls à être confrontés à une telle situation. Nous allons lutter, avec ou sans l'aide des aînés." La France et les États-Unis ont toutefois conseillé cette semaine à leurs ressortissants de quitter le Burkina Faso, car ils estiment que la situation sur place devient de plus en plus dangereuse.

Pour provocation à la haine contre les musulmans : Eric Zemmour définitivement condamné

En septembre 2016, le polémiste avait affirmé qu'il fallait donner aux musulmans « le choix entre l'islam et la France ».

Le 19 septembre 2019 à 18h44, modifié le 20 septembre 2019 à 06h25. Trois ans après son passage dans l'émission « C à vous », Éric Zemmour a été définitivement condamné à 3 000 euros d'amende pour provocation à la haine religieuse pour des propos antimusulmans. Dans un arrêt rendu mardi, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi du polémiste contre sa condamnation par la Cour d'appel de Paris le 3 mai 2018.

Lors de l'émission diffusée sur France 5 le 6 septembre 2016, Eric Zemmour avait notamment estimé qu'il fallait donner aux musulmans « le choix entre l'islam et la France ». Il avait également affirmé que la France vivait « depuis trente ans une invasion » et que « dans d'innombrables banlieues françaises où de

nombreuses jeunes filles sont voilées » se jouait une « lutte pour islamiser un territoire », « un djihad ».

La cour d'appel avait estimé que ces deux passages « visent les musulmans dans leur globalité et contiennent une exhortation implicite à la discrimination ». Eric Zemmour avait également été condamné à verser un euro symbolique à l'association CAPJPO Euro Palestine, qui avait engagé les poursuites, et 1 000 euros au titre des frais de justice, ceux-ci venant s'ajouter aux 2 000 euros prononcés en première instance en 2017. À l'issue de ce pourvoi, Eric Zemmour devra payer 2 500 euros supplémentaires à l'association au titre des frais de justice.

Zemmour déjà été condamné en 2011

La cour d'appel n'avait pas retenu trois autres passages de l'émission, pour lesquels Éric Zemmour avait été condamné en 2017. Le polémiste soutenait notamment que « tous les musulmans, qu'ils le disent ou qu'ils ne le di-

sent pas », considéraient les djihadistes comme de « bons musulmans ».

La cour d'appel avait estimé que ces passages ne comportaient « pas d'exhortation, même implicite, à la provocation à la haine ». Selon une jurisprudence récente, une « incitation manifeste » ne suffit pas à caractériser le délit : il faut désormais « pour entrer en voie de condamnation » que les propos relèvent d'un « appel » ou d'une « exhortation ».

Mardi, la Cour de cassation a estimé que la cour d'appel « a exactement retenu que, par leur sens et leur portée, les propos incriminés, qui désignaient tous les musulmans se trouvant en France comme des envahisseurs et leur intimaient l'obligation de renoncer à leur religion ou de quitter le territoire de la République, contenaient un appel à la discrimination ».

Éric Zemmour avait déjà été condamné en 2011 pour provocation à la haine, après avoir déclaré à la télévision que « la plupart des trafiquants sont noirs et arabes, c'est comme ça, c'est un fait ». En revanche, poursuivi pour avoir notamment affirmé dans un journal italien que les musulmans « ont leur Code civil, c'est le Coran », il avait été relaxé en appel l'an dernier.





L'échange entre Donald Trump et Emmanuel Macron devant la presse a été particulièrement tendu à Londres ce mardi 3 décembre 2019.

Sommet de l'Otan : Trump et Macron affichent plus que jamais leurs différends

Ce devait être une courte réunion formelle pour commémorer les 70 ans de l'Otan mais après la levée de boucliers de ses partenaires, l'échange brutal avec Erdogan et la convocation de l'ambassadeur turc au quai d'Orsay, c'est Donald Trump qui a sévèrement marqué sa désapprobation face à Emmanuel Macron.

La température est un peu redescendue entre Donald Trump et Emmanuel Macron, rapporte notre envoyée spéciale à Londres, Anissa El Jabri. Après trente minutes d'entretien et quarante minutes de conférence de presse, le président américain a finalement affirmé que le désaccord entre les États-Unis et la France était « mineur » et que le terrorisme est bien un ennemi commun.

Un peu plus tôt Donald Trump avait toutefois fustigé les déclarations de son homologue français qui avait affirmé que « l'Otan était en état de mort cérébrale ». Le président américain reproche également à la France sa volonté de taxer les géants du numérique, pour la plupart américains. Trump menace en rétorsion de taxer pour plus de deux milliards de dollars de produits français comme certains vins, certains fromages ou encore la maroquinerie de luxe.

Emmanuel Macron est moins isolé mais les désaccords avec le président américain restent nombreux. À commencer par la Turquie et

la stratégie américaine vis-à-vis de l'État islamique.

Les États-Unis, qu'ils soient démocrates ou républicains (...) ont toujours accusé leurs alliés européens, mais aussi asiatiques, de ne pas payer le prix de leur sécurité...

Un désaccord qui irrite particulièrement Trump. « Nous avons capturé beaucoup de combattants européens, en voulez-vous quelques-uns ? » demande ainsi le président américain à Emmanuel Macron. « Il y en a peu et ce n'est pas le problème. Le problème, c'est que l'État islamique n'est pas vaincu », réplique Macron, sans convaincre son homologue qui lui répond, moqueur : « C'est la meilleure non réponse que je n'ai jamais eue ».

L'autre rendez-vous qui s'annonçait très compliqué pour le président français était celui prévu avec le président turc. Recep Tayyip Erdogan s'est affiché très souriant à sa sortie de Downing Street décoré par un immense sapin de Noël.

« Tout s'est très bien passé », a-t-il simplement dit en turc à la presse. On n'a en revanche pas entendu un mot de la chancelière allemande et quant à Emmanuel Macron, il s'est contenté de souligner que tous les malentendus et clarifications n'étaient pas levés.

Réceptions à Buckingham Palace puis à Downing Street : des distractions de courte durée

Appelée à la rescousse pour arrondir les angles, la plus grande diplomate du Royaume n'aura que partiellement détendu l'atmosphère, rapporte la correspondante de RFI à Londres, Muriel Delcroix. Elisabeth II, fervente avocate de l'Otan, avait convié les différents participants dans le faste de Buckingham dans l'espoir de célébrer 70 ans de coopération et de solidarité. Mais sa réception a été assombrie par les désaccords actuels, tandis que des centaines de protestataires opposés à Donald Trump et à l'Otan ont réservé à chaque leader arrivant aux grilles du palais des huées et des clameurs hostiles.

Et pour couronner le tout, la famille royale elle-même n'était pas au mieux de sa forme. Si le prince Charles était aux côtés de la reine, il y avait un grand absent : le second fils de la monarchie, le prince Andrew, qui a dû se retirer de la vie publique, embourbé dans le scandale Jeffrey Epstein.

Absents également, Harry et Meghan, actuellement en congé sabbatique pour six mois, loin de la pression médiatique et des obligations royales. Enfin, une autre personnalité aura brillé par sa discrétion, l'hôte même de ce sommet, Boris Johnson. Il recevait lui aussi les 29 dirigeants à sa résidence de Downing Street mais on l'aura à peine vu et encore moins entendu dans ses efforts pour éviter, du moins en public, Donald Trump et tout risque de faux-pas afin de ne pas compromettre à quelques jours des élections sa campagne électorale, jusqu'ici très verrouillée.

Le mauvais procès du Djoliba AC au ministre Harouna Modibo Touré : C'est fini ! L'Etat ne financera plus les clubs !

Il paraît que le ministre Harouna Modibo Touré et le président de la FEMAFOOT, Mamoutou Touré dit Bavieux, sont désormais persona non grata au stade lors des matches du Djoliba AC à Bamako ! Ainsi en a décidé la Direction du club à la faveur d'une conférence de presse en fin de semaine dernière. Occasion pour le département ministériel de signifier que l'Etat ne financera désormais plus les associations sportives. Et patatras !

La Direction du Djoliba AC a reçu dans l'après-midi du lundi, 25 novembre 2019, une correspondance de la FEMAFOOT lui annonçant que la DNSEP, à travers le ministère en charge des Sports, n'est plus à mesure de prendre en charge les frais de voyage du Djoliba AC comptant pour ses matches à la coupe CAF. Aussitôt, le comité exécutif du Djoliba AC a organisé une conférence de presse à l'Hôtel sis à Hèrèmakono pour étaler son indignation. Ecœuré voire consterné, le premier Vice-président du Djoliba AC, Me Bassalif Sylla, a jugé irresponsable ce comportement des autorités du football malien. A l'en croire, cet agissement de la FEMAFOOT et du Département est

un complot contre le Djoliba AC. En conséquence, poursuit-il, le ministre Arouna Modibo Touré et le président de la FEMAFOOT, Mamoutou Touré dit Bavieux ne seront plus les bienvenus lors des matches du Djoliba AC à Bamako ! Ils sont persona non grata !

Il s'avère en effet qu'une correspondance du ministre de tutelle adressée à la FEMAFOOT à l'intention du Djoliba AC, précise ; «conformément à la lettre circulaire du ministre de l'Economie et des Finances... du 18 septembre 2019 dont copie vous a été transmise, aucune prise en charge de l'équipe ne sera possible». La correspondance date du 18 Septembre 2019 et a été adressée à la FEMAFOOT en charge de l'acheminer aux clubs en général et au Djoliba AC en particulier, pour être le seul engagé, à l'heure actuelle, dans une compétition internationale : la coupe CAF !

Mais ce n'est que le 25 novembre dernier, soit 2 mois et 7 jours plus tard, et à la veille du déplacement du Djoliba AC sur l'Egypte, que la correspondance parvint enfin à la direction du club.

De l'avis des responsables dudit club, ce n'est ni plus ni moins qu'un complot. Et de déclarer



le Ministre et le Président de la FEMAFOOT, persona non grata lors des matches du Djoliba AC à Bamako.

Une décision qui fait bien rire le Ministre concerné, selon ses proches. Aux dires de ces derniers, les infrastructures appartiennent à l'Etat, pas au Djoliba AC. «Monsieur le Ministre a donc plus de droit de propriété sur elles qu'un club ! ».

Il nous revient en outre que c'est «Monsieur le Ministre qui a pris en charge les billets d'avion du club en question lors du match contre Maranatha de Fiokp à Lomé au Togo le 04 septembre dernier».

Mais c'est fini, «conformément à la lettre circulaire du ministre de l'Economie et des Finances, l'Etat ne financera plus les clubs, Monsieur le Ministre non plus d'ailleurs», disent-ils.

■ S. Dembélé

Amical : Le Mali en Chine pour 3 matches

Sur invitation de la Fédération Chinoise de Football, une sélection nationale composée des joueurs âgés de moins de 22 ans participera du 8 au 14 décembre prochain à un tournoi amical en Chine.

Selon les explications du bureau de presse de la Femafoot, cette compétition enregistrera la participation de quatre pays à savoir : le Mali, le Tadjikistan, la Syrie et la Chine, pays hôte. Toujours selon les communicateurs de la Fe-



mafoot, le Mali disputera son premier match le 8 décembre contre la Syrie.

Pour le compte de la deuxième journée, les Aigles U22 affronteront le Tadjikistan le 11 décembre. Et lors de la troisième journée,

l'équipe qui sera dirigée par le sélectionneur des Aigles locaux, Nouhoum Diané, croisera le fer avec le pays hôte, la Chine.

Le retour de la délégation malienne à Bamako est prévu pour le 15 décembre prochain.



Bélier (21 mars - 19 avril)

Une activité récente peut vous demander de prendre un risque. Récemment, vous avez donné beaucoup de votre personne et la fatigue s'est accumulée avec l'ingratitude. Songer à changer de poste vous préoccupe de plus en plus, mais des étapes sont nécessaires.

Il règne un risque de dépenses liées à des frais divers et vous ne pouvez résister aussi aux nombreuses sorties qui tombent sans crier gare. Si des dépenses se présentent, essayez d'échelonner vos règlements pour garder l'équilibre dans votre budget.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous exercez un certain magnétisme sur vos proches collaborateurs. Votre projet est encensé par votre auditoire. Vous défendez bec et ongles vos objectifs. On vous remarque, une nouvelle offre arrive à point nommé. Vos sacrifices paient enfin.

C'est assez positif pour vos finances, vos comptes ne sont pas en si mauvaise forme que vous auriez pu le croire. Vous consultez vos comptes et vous trouvez qu'ils se portent plutôt bien, ce qui vous met de bonne humeur pour le reste de la journée.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Un nouveau poste peut se présenter et vous demander d'acquiescer des techniques nouvelles. Vous abordez la situation avec sérénité, mais pourtant vous craignez l'échec. Des doutes alternent avec la volonté d'avancer. Un de vos collègues peut vous épauler.

Votre relation à l'argent est en train de changer. Vous dépensez souvent dès qu'un article vous plaît, vous cédez. Les tentations sont grandes et y résister demande des efforts. Le climat est favorable à des frais pour des loisirs ou un voyage d'agrément.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous saurez vous faire respecter ! Vous démontrerez une confiance en vous inhabituelle qui surprendra vos interlocuteurs. Cela vous donnera un avantage, vous réussirez à faire passer vos idées sans trop de difficultés. Croyez en vous ! Le secteur de vos finances est très dynamisé ! Il ne reçoit pas moins de quatre planètes, autant dire qu'il y aura du mouvement sur vos comptes. L'argent rentre, mais il peut aussi sortir si vous ne faites pas plus attention à ce que vous achetez. Regardez les étiquettes, comparez les prix !



Lion (22 juillet - 23 août)

otre évolution professionnelle est en bonne voie. Vous réalisez ne plus pouvoir travailler sous une personne donnant des directives. Vous appréciez de manoeuvrer dans vos tâches en prenant des initiatives. Vous recherchez un poste où vous pouvez créer.

Des coups de cœur peuvent survenir devant des boutiques. Les accessoires, les gadgets ou vêtements peuvent faire partie des dépenses très inattendues. La prudence est à conseiller pour préserver de la trésorerie et si vous sortez, fixez-vous un budget limité.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous vous éclatez dans votre emploi. Bonne nouvelle cela se ressent ! On mise sur vous. Une bonne étoile vieille sur vous. Vous êtes comme un aimant, vous attirez les bonnes opportunités. Profitez-en pour vous attaquer à des projets beaucoup plus ambitieux.

Les questions financières sont au centre des discussions familiales aujourd'hui. Vous ne pourrez pas éviter les risques de friction, mais très vite vous saurez comment faire pour calmer les esprits. Un retour au calme est rapidement prévu.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des décisions ne sont pas suivies d'initiatives. Vous réalisez que les conditions de travail ne sont pas idéales pour répondre à ce que l'on vous demande. Un collègue peut se reposer sur vous et attendre vos services, tandis que vous êtes déjà affairé.

Un proche peut vous donner du mobilier à retaper ou de bonnes adresses pour réaliser des économies. Les astres en Lion vous poussent à consommer beaucoup et le budget peut manquer. Il est utile de réaliser quelques économies, avec des petites sommes.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Surchargé ! Du moins, si vous êtes à votre poste. Le travail s'accumule et les conditions pour le réaliser ne sont pas des plus faciles ni des plus sereines. Vous ne vous ôtez pas de la tête que l'on cherche à vous mettre des bâtons dans les roues...

De l'argent, vous en avez. Cependant, vous avez également toujours quelque chose à acheter, à payer, à rembourser, bref, Jupiter est bien sympathique, mais il exagère vos sorties d'argent tout autant qu'il vous en donne !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

La confiance en vous ouvre des portes. Des relations entre collaborateurs sont profitables à votre avancement, car l'un d'eux peut vous épauler et s'avérer un piston pour gagner un poste intéressant. Une chance inattendue peut se présenter dans votre parcours.

Ne jetez pas votre salaire par la fenêtre dans des frais peu urgents. Avec Jupiter en Sagittaire, vous devez faire attention à votre générosité qui concourt à des dépenses. La gourmandise, de bons repas ou de la nourriture haut de gamme peuvent vous attirer.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous manquez de motivation dans la réalisation de vos objectifs et de vos projets. Il est impossible pour vous de prendre une quelconque décision, vous confiez certaines tâches à l'un de vos collègues. Vous avez un grand besoin de vacances.

Aucune dépense superflue ne vient contrarier l'équilibre financier. Vous avez su anticiper, c'est comme si vous aviez déjà tout planifié d'avance. En cherchant bien, vous devriez même trouver quelques petites économies cachées dans un tiroir.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les échanges avec vos collègues peuvent faire apparaître une pointe de rivalité professionnelle qu'il faut combattre dès à présent. Des moments d'entente avec un collègue peuvent vous aider à finaliser plus vite une tâche qui mobilisait beaucoup d'énergie.

Les dépenses sont inévitables et s'adressent à des sorties d'argent inattendues. Des invitations lancées par des amis entraînent ces frais qui s'associent à des charges liées au quotidien. Des concessions continuent d'être demandées pour garder l'équilibre.



Poisson (19 février - 21 mars)

Changement, nouveaux projets, les choses bougent. De plus, le climat se veut rassurant, sympathique. Les rapports avec vos collègues sont encourageants, solidaires. Votre capital sympathie génère des intérêts !

Ne cédez pas aux achats impulsifs et si vous devez effectuer un achat important, vérifiez que vos comptes pourront supporter cette dépense. Ne vous engagez pas à l'aveugle, c'est le meilleur moyen pour créer des ennuis bancaires !

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

